

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 7 000 000 DE DINARS
SIEGE SOCIAL 8, Rue 8601, Zone Inquistrielle Chargula I
REGISTRE COMMERCE BI109311996 - MATRICULE FISCAL 2404 BAM 000

RAPPORT D'ACTIVITE ETATS FINANCIERS EXERCICE 2013

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 18 JUILLET 2014

1° / ACTIVITE ET RESULTAT :

1 1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la STEO :

L'exercice 2013 a été caracterisée par

- Une augmentation de 2 5% de la marge Brute 2013 par rapport à celui enregistré en 2012 En effet la marge brute passe de 7,8MD EN 2012 à 8,9 MD en 2013,
- Le total des charges (hors impôts sur bénéfices) enregistre une diminution de 1 5% (623 MD) En effet, ce total passe de 39,742 MD en 2012 à 39,119 MD en 2013,

ETAT DE RESULTAT COMPARE

Court 1 (0) D)

RUBRIQUE	2013	2012	ECART
+ REVENUS	39 386	39 072	314
- COUT DES VENTES	-30 494	-31 253	759
= MARGE BRUTE	8 892	7 819	1 073
- CHARGES D'EXPLOITATION	-4 909	-5 075	166
+ PRODUITS D'EXPLOITATION	235	228	7
= RESULTAT D'EXPLOITATION	4 2 1 8	2 972	1 246
- CHARGES HORS EXPLOITATION	-3 543	-3 413	-130
+ PRODUITS HORS EXPLOITATION	142	228	-86
= RESULTAT AVANT IMPOTS	817	-213	1 030
- IMPOT SUR LES BENEFICES	-381	-297	- 84
= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	436	-510	946

Du tableau de résultat comparé (2013/2012) découle les constatations suivantes

- u Une baisse de 2,4% des coûts des ventes,
- Une évolution conséquente de la marge brute de l'ordre de 2 5% ,
- □ L'exercice 2013 s'est soldé par la réalisation d'un résultat bénéficiaire de l'ordre de 436 MD.
- Le détail de l'ensemble des éléments de produits et de charges figure au niveau des notes aux états financiers

1.2 L'évolution des	perfor <u>mances au cours d</u>	<u>les cing d</u>	<u>ernières années :</u>

DESIGNATION	31 12.2013	31.12 2012	31.12.2011	31 12 2010	31 12.2009
Ventes Totales (H T)	39 386	39 072	36 626	38 782	38 693
Coût des ventes	-30 494	-31 253	-29 659	-30 952	-30 814
Marge Brute	8 892	7 819	6 967	7 830	7 878
Résultat d'Exploitation	4 218	2 972	2 170	3 452	3 700
Résultat Avant Impôt	817	-213	165	1 452	1 592
Resultat Net (Après Impôt)	436	-510	65	1 003	1 546

1 3 Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'établissement du rapport :

Les principaux événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'établissement dudit rapport sont

- La vente de l'ancien local sise au 5 rue 8603 Zone industrielle Charguia 1 Tunis.
- L'obtention de la mainlevée auprès de la BIAT pour les trois crédits inscrit sur la totalité de la propriété constituée par la parcelle N°42, sise a la zone industrielle de la Charguia, Tunis dénomme « ARD EL KHAROOUBA ».
- Une évolution des ventes a été enregistrée au terme du premier trimestre 2014 (+17% par rapport à 2013)

1.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir ·

Malgré le contexte difficile connu par notre pays la société STEQ a réalisé au cours du 1^{er} trimestre 2014 une augmentation du chiffre d'affaire de l'ordre de 17% par rapport au 1^{er} trimestre 2013

Nous envisagions une augmentation de chiffre d'affaire de l'ordre de 4% soit 40,6 Millions de Dinars

Quant au résultat d'exploitation, nous espérons réaliser une compression des coûts afin d'aboutir à un résultat nettement supérieur a celui enregistré au titre de l'exercice 2013

2° / PARTICIPATIONS : 21 L'activité des sociétés du groupe STEQ : Le pôle STEQ se compose des filiales suivantes

Societes	Pourcentage de Contrôle 2013	Régime juridique	Activite principale
PIMA	99%	SA_	Commerce en détail des engins pour travaux et des Pieces de moteurs Industriels et Agricoles
EXPRESS ASCENSEUR	99%	SARL	Vente et installation des ascenseurs
EXPRESS INTERNATIONALE	79%	SARL	Exportation et Importation de marchandises et de produits, ainsi que tout genre d'operation de negoce international et de courtage
KOKET	82%	SARL	Promotion Immobiliere
MAISON TEMIMI	82%	SARL	Etudes et travaux de menuiserie, ébénisterie, equipements hôteliers et administratifs, agencement de toutes nature et en general tous travaux de bois
BAYA DISTRIBUTION	99%	SARL	Distribution et commercialisation en gros d'equipement electromenagere
BAYA COMPANY	95%	SARL	Importation, Installation, maintenance et la vente de toutes machines et materiel electriques, mécaniques et hydrauliques
EXPERT AUTO	98%	SARL	Commerce en gros et la distribution des pièces detaches pour tous type de vehicule
TUBTEC	60%	SARL	Fabrication de tout type de tuyaux, tubes, ouvrages et accessoires de montage en matière plastique, métallique ou composite ainsi que leur commercialisation.
CLIM	68%	SARL	Vente en gros et reparation des equipements de climatisation et de chauffage
PALMA	22%	SA	Fabrication du profile d'aluminium destince a la construction et l'amenagement en aluminium

TANIT ALGER	88%	SA	Vente et installation des ascenseurs
ВАТІМА	99%	SARL	Commerce, Achat, Vente, Importation et Exportation des pieces, Equipements et materiels industriels, agricoles et de bâtiment ainsi que la réparation d'engins et autres
PATRIMOINE	78%	SARL	Pilotage et conseil dans le domaine du bâtiment et de la construction
BAGNOLE	49%	SARL	Entretien mecanique, electrique et de tôlerie, expertise, diagnostic et reparation de tous types d'automobile ainsi que la vente en detail des pieces de rechanges

2.2 Les prises de participations et/ou les aliénations :

Les acquisitions de titres de participation, au cours de l'exercice 2013, ont porté sur

- La participation à l'augmentation du capital « MERIDIANA » pour un montant de 400 000 D
- La participation à l'augmentation du capital « PALMA » de 6 000 actions pour un montant de 60 000 D
- L'acquisition de 375 actions « PIMA » pour un montant de 7 158 D

3° / ACTIONNARIAT:

3.1 Répartition du capital au 31 décembre 2013 ·

Mr Jamel AREM	55%
Mme LAMIA AREM	1%
Societe EXPRESS ASCENSEUR	21%
Société CONSULT INTERNATIONAL	4%
Societe FLOWER	13%
Societe MY CAR	1%
STEQ (Actions régul)	1%
FLOTTANT	4%
TOTAL	100%

3 2 Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale :

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 3)

« Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire representer par toute personne munie d'un mandat spécial

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 ci-dessus, entente entre eux

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont détermines par le Conseil d'Administration »

3.3 Droit de vote de l'Assemblée Générale :

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 6)

« Chaque Membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public decidé par l'Assemblee Générale, à moins que le scrutin secret ne soit demande par un ou plusieurs Actionnaires représentant le dixième du capital social au moins Le scrutin secret est obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la revocation des Administrateurs ou la mise en cause de leurs responsabilites

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société »

3.4 Aperçu sur le rachat et la revente des actions STEQ dans le cadre de l'opération de régulation du cours

□ CADRE LEGAL

- Article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant reorganisation du Marché Financier,
- Articles 76 et suivants du Règlement du Conseil du Marché Financier

DATES REPERES

- 12/12/2001 Autorisation, par l'AGE (4^{ème} résolution), du Conseil d'Administration a intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours,
- 30/01/2002 Conclusion convention d'assistance avec la «COMPAGNIE GESTION & FINANCE» (CGF),
- 08/04/2002 Accord du Conseil du Marché Financier,
- 10/04/2002 1er Opération d'achat,

- 22/06/2005 Renouvellement, par l'AGO (9^{eme} résolution) pour une durée de trois (3) ans, de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour l'intervention sur le marché financier dans un but de régulation du cours,
- <u>24/11/2005</u> Accord du Conseil du Marché Financier pour le renouvellement du programme de rachat,
- 27/06/2008 Renouvellement, par l'AGO (10^{eme} résolution) pour une durée de trois (3) ans, de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour l'intervention sur le marché financier dans un but de régulation du cours,
- 24/06/2011 Renouvellement, par l'AGO (10^{ème} résolution) pour une durée de trois (3) ans, de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour l'intervention sur le marché financier dans un but de régulation du cours,

□ LIMITES LEGALES DE L'INTERVENTION

- Nombre total maximum d'actions à racheter 60 200 actions (10% des actions déposées auprès de la STICODEVAM au mois de Novembre 2005),
- Nombre maximum d'actions à racheter par séance 25% de la moyenne des 30 dernières seances,
- Durée de l'autorisation 3 Ans (24/06/11 → Date de tenue de l'Assemblée Genrale qui aurait à statuer sur les comptes de l'exercice 2013).
- Financement du programme Fonds propres ,
- Fourchette d'intervention
 - Prix maximum d'achat 15 Dinars
 - Prix minimum de vente 5 Dinars

SITUATION PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2013

Quantité détenue
 Coût total d'achat
 Cours Moyen pondéré
 19.216 Actions
 150.183,441 Dinars
 7,816 Dinars

4°/ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION :

41 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration

Extrait des Statuts de la Société (Article 14)

« La sociéte est administree par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de douze au plus, pris parmi les actionnaires ou des tiers non actionnaires, élus par l'Assemblée Générale et n'étant pas frappés d'incapacités, d'incompatibilités ou de déchéances prévues par la loi Le nombre des membres du Conseil d'Administration non actionnaires ne doit en aucun cas dépasser le tiers (1/3) du nombre total des Administrateurs

Ces derniers doivent être nommés pour leur savoir-faire ou leur compétence ou parmi les personnes physiques ou morales exerçant un contrôle indirect sur la société ou sur lesquelles la société exerce un contrôle direct ou indirect ou parmi les salariés de la sociéte

S'ils ont éte nommés parmi les salaries de la société, le cumul des deux qualités n'est possible pour le salarié que si son contrat de travail est antérieur de cinq années au moins a sa nomination comme membre au Conseil d'Administration et correspond a un emploi effectif »

Extrait des Statuts de la Société (Article 15)

« Lorsqu'une personne morale est nommée membre du Conseil d'Administration, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était Administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que se soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps a son remplacement

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent se faire représenter par un mandataire Administrateur ou faisant partie de sa famille jusqu'au deuxième degré par une delégation spéciale si elle est possible »

5 STATISTIQUES DE LA VALEUR « STEQ » SUR LE MARCHE BOURSIER POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE 2013 ·

u.	Cours d'Ouverture 2013	10,810 Dinars
	Cours de Clôture 2013	10,300 Dinars
	Plus Haut Cours 2013	10,300 Dinars
٥	Plus Bas Cours 2013	04,320 Dinars
٥	Cours Moyen 2013	09,065 Dinars
Ç	Nombre d'échanges	98 Opérations
ū	Titres traités	8 566 Titres
٥	Capitaux traités	72 285 Dinars
ū	Capitalisation boursiere	12 691 000Dinars

(Source Site internet de la Bourse des valeurs mobilieres de Tunis - www bvmt com tn)

6° / AFFECTATION DES RESULTAT:

61 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats :

Extrait des Statuts de la Société (Article 31)

- « Le bénefice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce apres déduction de ce qui suit
 - Une fraction égale à 5% du bénéfice, déterminé comme ci-dessus indiqué, au titre de réserves légales. Ce prélevement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
 - La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
 - Les réserves statutaires »

6 2 Le tableau de mouvement des capitaux propres :

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	CAPITAL.	RFSERVE	RESFRVES	RISERVES	AVOIRS DES	REPORT A	RESULTAT	TOTAL DES
	SOCIAI,	LFGALE	GENERALES	SPFCIALES	ACTIONN	NOUVEAU		CAPITAUX
Solde au 31/12/2010	7 000 000	1 000 000	377 269	2 866 234	-150 184	3 266 234	1 002 722	15 362 275
Affectation du Resultat 2010		i		180 000		822 722	L 002 722	0
Dividende verse						-700 000		-700 000
Reserve pour fonds social				7 115				7 115
Produits/cession actes STEQ dei								0
Dividende/act ^o s STEQ detenues						9 608		9 608
Avoirs des actionnaires		1						0
Benefice nei de l'exercice 2011							64 751	64 751
Solde au 31/12/2011	7 000 000	1 000 000	377 269	3 053 349	-150 184	3 398 564	64 751	14 743 749
Affectation du Resultat 2011		- 1				64 751	-64 751	0
Dividende verse								0
Reserve pour fonds social				6 986				6 986
Produits/cession actes STEQ det								0
Dividende/act ^o s STEQ detenues								0
Worrs des actionnaires								0
Benefice net de l'exercice 2012							(510 067)	(510 067)
Solde au 31/12/2012	7 000 000	1 000 000	377 269	3 060 335	-150 184	3 463 315	(510 067)	14 240 668
Affectation du Resultat 2012		•		60,000		(570 067)	(510 067)	0
Dividende verse								0
Reserve pour fonds social				4 485			II.	4 485
Produits/cession act°s STEQ det								0
Dividende/act°s STEQ detenues								0
Avoirs des actionnaires								0
Benefice net de l'exercice 2013							436 189	(510 067)
Solde au 31/12/2013	7 000 000	1 000 000	377 269	3 124 820	-150 184	2 893 248	436 189	14 681 342

7° / ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE :

7.1 Définition et objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne :

Le §7 de la deuxième partie de la norme comptable générale NCT 01 définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par la direction, la hiérarchie, le personnel d'une entreprise, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants

- Promouvoir l'efficience et l'efficacité ,
- Protéger les actifs,
- Garantir la fiabilité de l'information financière,
- Assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet

- D'une part, de veiller a ce que les actes de gestion ou de realisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés

7.2 Environnement du contrôle interne :

Du fait de la taille réduite de la structure de la «STEQ» et de la proximité du management avec les operationnels, l'implication de la direction génerale et des responsables operationnels est forte en matiere d'application du système de contrôle interne Cette implication s'articule autour des points clés suivants

- domaines de responsabilités clairement établis,
- principe de délegation et supervision,
- separation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement,
- distinction entre les operateurs qui engagent les operations et ceux chargés de leur validation, leur suivi ou leur reglement,

- contrôles de détection à tous les niveaux, qu'ils soient d'ordre purement financier ou plus technique (intrusions, sécurité informatique, fraude, etc.),
- matérialisation systématique des vérifications effectuées par des visas

Enfin, la societé s'appuie fortement sur son capital humain autour des axes suivants

- sensibilisation à l'ethique et au besoin de contrôle,
- politique de fidélisation des collaborateurs ,
- politique de responsabilisation et de motivation

7.3 Description des activités et procédures de contrôle interne mises en place :

La société est dotee d'une organisation de contrôle à trois niveaux

- l le premier niveau de contrôle est exercé par chaque collaborateur, en fonction des responsabilites qui ont été explicitement deleguees, des procédures applicables a l'activité qu'il exerce et des instructions communiquees par sa hierarchie,
- 2 le second niveau de contrôle est exercé par la hiérarchie, dans le cadre du processus normal de supervision, tel que défini par les procédures en vigueur Les Directeurs sont donc partie prenante du bon fonctionnement du système de contrôle interne,
- 3 le troisième niveau de contrôle est du ressort de la Direction Générale ou de fonctions spécialisées, indépendantes des activités contrôlées et rapportant directement à la Direction Générale (missions d'audit externe sur le système d'information, contrôle et certification des comptes du Commissaire Aux Comptes)

7.4 Elaboration et traitement de l'information comptable et financière :

L'objectif principal des comptes annuels est de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une société

La comptabilité de la « STEQ » est tenue en interne au moyen du logiciel « SAGE »

Une situation intermédiaire (au 30 Juin) et annuelle des comptes est élaborée et arrêtée par le Conseil d'Administration

Les Commissaires aux comptes sont associés à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable dans un souci d'efficacité et de transparence Dans le cadre de leurs diligences, les Commissaires aux comptes et son équipe d'auditeurs procèdent à l'analyse des procedures comptables et à l'évaluation des systèmes de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles Ils émettent des recommandations à l'intention de la Direction Générale Enfin, ils vérifient la cohérence entre le rapport de

gestion et les états financiers comptables, ainsi que la cohérence de l'ensemble avec les éléments audités. L'exercice de ces diligences leur permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qu'ils certifient ne comportent pas d'anomalies significatives.

1- ETATS FINANCIERS ANNUELS

BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
ACTIFS NON COURANTS	•		
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		55 588	54 088
Moins amortissements		-11 798	-38 917
Moins provisions	_	-10 000	-10 000
Immobilisations incorporelles nettes	1	3 790	5 171
Immobilisations corporelles		14 299 449	14 084 833
Moins amortissements	_	-3 927 620	-3 438 495
Immobilisations corporelles nettes	2	10 371 829	10 646 338
lininobilisations financières		19 031 194	18 562 937
Moins provisions	_	811 521	-810 771
Immobilisations financières nettes	3 -	18 219 673	17 752 166
Total net des actifs immobilisés	-	28 595 292	28 403 675
Autres actifs non courants			-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	ANC	28 595 292	28 403 675
ACTIES COURANTS			
Stocks		5 650 849	5 477 128
Monts provisions	_	-888 169	-922 892
Stocks nets	1	4 762 680	4 554 236
Clients et comptes rattachés		7 238 148	6 248 394
Moms provisions	_	-1 406 518	-1 383 181
Clients nets	5	5 831 630	4 865 213
Autres actifs courants		4 294 580	3 018 630
Moins provisions	_	-553 519	-425 u 30
Autres actifs courants nets	6	3 741 061	2 593 600
Placements et autres actifs financiers		3 035 345	2 328 383
Moins provisions	_	-1 786 304	-1 370 926
Placements nets	7	1 249 041	957 457
Liquidités et equivalents de liquidités	8	2 764 168	968 954
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	۸C	18 348 580	13 939 460
TOTAL DES ACTIFS	A _	46 943 872	42 343 135

BILAN ARRETT AU 31 DECEMBRE 2013 (Montants exprimés en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		7 000 000	7 000 000
Réserves		4 333 503	4 273 503
Reserves pour fonds social		168 585	164 100
Avoirs des actionnaires		-150 183	-150 183
Résultats reportés		2 893 248	3 463 315
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	14 245 153	14 750 735
Resultat de l'exercice		436 189	510 067
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFI CTATION	CP	14 681 342	14 240 668
PASSIFS			
PASSIES NON COURANTS			
Emprunts	10	5 215 429	7 109 956
Autres passifs financiers			
Provisions		5 440	5 440
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	PNC	5 220 869	7 115 396
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattaches	п	9 236 281	5 856 147
Autres passifs courants	12	2 446 761	1 243 319
Autres passifs financiers	13	13 269 786	11 179 664
Concours bancaires	14	2 088 833	2 707 941
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	PC	27 041 661	20 987 071
TOTAL DES PASSIFS	P	32 262 530	28 102 467
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		46 943 872	42 343 135

FTAT DE RESULTAT PERIODE DE 01 JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinar tunisien)

Désignation	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Revenus	RI	39 385 787	39 072 592
Coût des ventes	R2	-30 493 727	-31 253 228
MARGE BRUTE		8 892 060	7 819 364
Autres produits d'exploitation	R3	234 997	228 593
Frais de distribution	R4	2 459 613	-2 265 423
Frais d administration	R5	2 045 606	-2 494 855
Autres charges d'exploitation		-403 851	-315 176
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 217 987	2 972 503
Charges financières nettes	R6	-3 500 674	-3 395 856
Produits financiers	R7	51 974	49 697
Autres gains ordinaires	R8	90 795	178 279
Autres pertes ordinaires		-42 613	-17 609
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	,	817 469	-212 986
Impot sur les benéfices	R9	381 280	-297 081
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	,	436 189	-510 067
Lièments extraordinaires (Gains/pertes)			-
RESULTATINFT OF L'EXERCICE	,	436 189	-510 067
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			-
RESULTAT APRES MODIF COMPTABLES		436 189	-510 067

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE PERIODE DE 01 JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation			
I neassements reçus des clients	HEXT	45 131 288	46 881 063
Sommes versées aux fournisseurs	11.X2	-16 899 054	-23 597 760
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	LLX3	-2 274 630	-2 271 603
Paiements à l'Etat	11 X4	-10 179 092	-10 048 392
Intérêts de gestion pavés	FFX5	-2 973 934	-1 676 208
Autres Encaissements	FLX6	262 159	692 445
Autres Décaissements	FFX7	-7 000	-164 064
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	FEX	13 059 737	9 815 481
Flux de Trésorerie hés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	ш	-412 382	608 720
corporelles & incorporelles	111	412 302	000 /20
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	1 12	112 700	14 000
corporelles & incorporelles	1 12	112 700	14 000
Decaissements provenant de l'acquisition d'immob. Financières	F13	-460 000	-767 687
Encaissements provenant de la cession, d'immob. Financières	114	1 000 000	391 680
Autres I neassements	115	-	289 315
Autres Décaissements	116	-707 000	-1 819 646
Flux de trésorerse affecté aux activités d'investissements	FI	-466 682	-2 501 058
Hux de Trésorera hés aux activités de financement			
1 nearssement dividendes			-
Dividendes & autres distributions		-	
Encaissements provenant des emprunts	FFT	16 733 584	19 648 651
Remboursement d'emprunts	1·F2	-26 912 318	-26 578 700
Autres Encaissements		•	1 200
Flux de trésorerie affecté aux activités de financement	FF	-10 178 734	-6 928 849
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités			
& equivalents de liquidités			•
Variations de trésorerie	•	2 414 321	385 574
l résorerie au début de l'exercice	•	-1 737 868	-2 123 442
Trésorerie à la fin de l'exercice		676 453	-1 737 868

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION PERIODE DE 01 JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	31 Décembre 2013	%	31 Décembre 2012	%
Ventes de marchandises	39 385 787	100%	39 072 592	100%
Cout d'achat de marchandises vendues	-30 493 727	-77%	31 253 228	80%
MARGE BRUTE	8 892 059	23%	7 819 364	20%
Autres charges externes	1 738 634	4%	1 682 177	-1%
Autres produits d'exploitation	213 385	1%	225 966	1%
VALFUR AJOUTEE BRUTE	7 366 811	19%	6 363 153	16%
Charges de personnel	-2 175 742	-6%	-2 517 154	-6%
Impôts et taxes	-219 189	-/%	-190 086	0%
Subventions d'exploitation	21 612	0%6	2 627	0%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 993 491	13%	3 658 540	9%
Autres produits et gains	90 795	0%	76 871	0%
Produits financiers	51 974	0%	49 697	0%
Autres charges et pertes	-42 613	0%	-17 609	0%
Charges financières	-3 047 879	-3%	-2 350 756	-6%
Dotations aux amortissements & provisions	-1 753 680	1%	-3 1-18 004	-8%
Reprises sur provisions & amortissements	525 381	196	1 518 275	1%
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT	817 469	2%	-212 986	-1%
Impôt sur les sociétés	-381 280	-196	-297 081	-1%
RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT	436 189	1%	-510 067	-1%
Liffets des modifications comptables		-	-	•
RESULTATINET APRES MODIF COMPTABLES	436 189	1%	-510 067	-1%

TABLEAU DE PASSAGE DES C	HARGES	& PRODU	ITS PAR	NATUREA			& PRODU	ITS PAR	DES	TINATI	ŌΝ
TISTE DESCOMENS DE CHARCES					VENTILAT						25-05-05
■ OFS COMPTIS DE PRODUITS	4051551	#F5F513	COLI BIA	CLIRES PROPLES	7840	78.0		* 11 4 21 4 2 2			• =
PAR NA IURI			115161	(CESPIONALMS	PR TRIB. 141	DAC #1#*1A	D FAFIORIA LEIN	PRANCER FA	D 15 4 (B 4	******	N
STOCK INITIAL DE MARCHANDISES	5 477 128		5 477 128								ŀ
STOCK FINAL DE MARCHANDISES	5 650 849		5 650 840						<u> </u>		
VARIATION DES STOCKS	173 720		173 720								
ACHATS	31,064,363										
ACHATS NON STOCKI,S	386 015					380 015		İ			
ACHAIS LOCAUX MSES	899 928		800 978							1	. 1
ACHATS ETRANGERS MSES	27 118 721		27 118 721								
FRAS/ACHATS CTRANGERS	3 148 485		3 148 485								
RRP OBTENUS	499 080		-409 686								
SCRVICES EXTERIEURS	284_986					_	1		1		l
LOCATIONS ENTRE TILN & REPARATIONS	214 409				128 045	85 703	ł]	ł		
PRIMES DASSUPANCES	77 007				40 204	30 803	1		l		
ETUDES RECHERCHES & DIVERS SERVICES (XTERIEUR	3 569				2 142	1 428			l		
AUTRES BERVICES EXTERIFURS	1 198 038						I	I		 	I
PERSONNEL EXTERILURA (T,NTRI PRISI:	48 374					48 374		l			¦
REMINI RATION DINTI HMEDIARES & HONORARES	343 325					343 325		i			l
PUBLICITE PUBLICATIONS & HELATIONS PUBLIQUES	86 954					80 954		ĺ			l
RI,DI VANCI.S P. CON MARQUE	118 549				118 549			l			
TRANSPORTS OF BIENS & DIVERS	84 820				16 904	67 856	I	l			
DEPLACEMENTS MISSIONS & RECIPTIONS	218 119				174 405	43 674		ĺ			
FRAIS POSTAUN & FRAIS DU TILLECOMMUNICATIONS	120 753				99 602	24 151					
SERVICES HANCARI S & ASSIMILI'S	177 144					177 144					
CHARGES DIVERSES ORDINAIRES	42 613						l .		42 613		
CHARGES DE PERSONNEL	2 576 792					000.004					
SALARES PERSONNEL ADMINISTRATIF	886 985		,		4 -00 -00	886 985	ŀ				i 1
SALARES PERSONNEL COMMERCIAL	1 130 833 146 115				1 130 833	140 115	ì	l			l [
COTISATIONS PATRONAL ISS / SALARIS ADMINISTRATIF	193 197				193 197	140 113		ì			
GOTISATIONS PATRONALIES / SALAIRE COMMERCIAL ACCIDIENTS DE TRAVAIL / SALAIRE ADMINISTRATIF	4 414		1		100 100	4 4 1 4					
ACCIDENTS DE TRAVAIL / SALARE COMMERCIAL	5 830				5 830				l '		
CNSS DIRECTLUR GENERAL	7 (145)		1		, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	7 945			l '		
CN35 RETRAITE COMPLEMENTAIRE	35 223				10 507	24 650					1
ASSURANCE GROUPE	73 969				22 191	51 779			!		
CONGLE PAYLS	6 438				2 531	5 907			i .		i I
PROMSION PRIME INTERESSEMENT	83 843				27 440	56 403	1				
CHARGES FINANCIERES	3 062 403						į				
CHARGES DINTERES	1 983 921							1 983 921			
PERTES DE CHANGE	[1 978 463						i	1 078 483			
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	212 189				Į	1					
1 + 4	43 090		Į.		23 310	10 780			I	Į] ;
I OPROLOS	21 549		,		11 050	9 800			I		ļ l
TCL	92 640		i				112 (140	1	1	l ']
AUTRES INFOTO & TAKES	01 901		l			#1 901			1	l	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROV.	1 763 450		l			2881				l]
THOCH DOWN BIN IN HER WAS OUR IS AT ATCAS	2 681 692 188		I		461 413		230 //0	J	1	ĺ	
(10) IN JEWIS WAS WAS ASSESSED IN WHIT WAS AN COAR,			I		-01.1	I			.1	ĺ	
DOTATIONS ALE PROMISIONS	1 058 011	18 00E 305					1105 B 16	497 (93	'	1	
VINTED DE MARCHANDISES	39 386 787	.10 385 7H7	I			1		1	1	ŀ	Į į
PRODUITS DIVERS OF DINARES	394 161 213 389		I	213 386		ŀ		1	1		1
REM NUS DESIMALUBLES NON AFFECTES AUX ACTIMIT	1 250		l	213 300		l .	1	1	1	1 250	, I
JETONS DE PRESENCE & FANTIEMES PRODUITS NETS / CLSSION DIMMOBILISATIONS	45 601		I					1	l l	45 681	
PRODUITS DM.H3	43 884		I		1			1	I	43 884	
SUEVENTION D'EXPLOITATION	21.912		l	71 612	1		1	1			1
PRODUITS ENANCIERS	66 499		t		ĺ		1	1	I]	I
PHODUITS DE PARTICIPATIONS	51 974		4		ĺ		1	i	I	<u> </u>	51 074
GAINS DE CHANGE	14 525				l		į	14 525	·	l	i
REPRISES BUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	625 381				ĺ]	525 (181	·I	I	٥ ١	PI .
TRANSFERTS DE CHARGES	642 364				12 969				<u> </u>		<u> </u>
		39 386 787	-30 403 727	234 997	2 469 613	2 046 604	-403 851	-3 500 674	42 613	90 796	81 974
MARCT BRUTT	8 892 068									_	
RESULTATIONS ACTIVITIES ORDINARIES AV IMPOL	B17 458										
							_				

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Societe Tunisienne d'Equipement « STEQ » est une societe anonyme crece en 1978, dont le capital social est de 7 000 000 dinars reparti en 1 400 000 actions de 5 dinars chacune

Son siege social est domicilie au n° 8, Rue 8601. Zone Industrielle Charguia I, Tunis Ville

La societe a pour principale activite I achat et la vente en gros de pieces de rechanges, autos et poids lourds.

REFERENTIEL COMPTABLE

1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la « STLQ » sont établis et arrêtes conformement aux dispositions et aux conventions comptables enoncées par le système comptable des entreprises (Arrête du Ministre des Finances du 31 décembre 1996)

Les états financiers qui en découlent sont établis par la société selon le modèle de référence

Les regles methodes et principes adoptes pour l'enregistrement des operations au courant ou a la fin de l'exercice ne comportent aucune derogation significative par rapport à ceux prevus par les normes comptables en vigueur

2. CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les elements des états financiers et les procedes de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformement au cadre conceptuel comptable.

Les methodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrête du Ministère des l'inances du 30 décembre 1996

Les conventions comptables de base et les methodes les plus significatives appliquées pour la preparation des comptes, se resument comme suit

2.1 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrees à leur prix d'achat en hors taxes déductibles augmente des frais directs d'acquisition

Ces immobilisations sont amorties lineairement. La regle du prorata temporis est appliquee pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

1	Lee tany d	amortissement	intilisees sont	les survants
	i.es iaux u	amorussement	utilises som	IC2 2017 THIS

Désignation	Taux	Methodes		
Logiciels Constructions Materiel & Outillage A A I Materiel de Transport Equipement de Bureau Materiel Informatique	33,33 % 5 % 15 % 10 % 20 % 20 % 33 33 %	Lineaire Lineaire Lineaire Lineaire Lineaire Lineaire		

Les dépenses posterieures relatives aux immobilisations corporelles sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci lors de sa contribution à l'amélioration des rendements futurs attendus

2.2 IMMOBILISITIONS ACQUISES EN LEASING

Les immobilisations exploitées dans le cadre de contrats de Leasing, contrats conclus à partir du 1^{er} junvier 2008, sont enregistrees parmi les immobilisations corporelles de la société à leurs prix d'acquisition auprès des établissements de Leasing (en hors TVA déductible).

Ces immobilisations sont amorties sur la base de la duree du contrat sans que cette durée ne soit inférieure à une durée minimale fixee par le décret n° 2008-492

2 3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilises à leur coût d'acquisition

A la fin de la periode les titres cotes en bourse sont evalues à la valeur de marche les plusvalues latentes ne sont pas constatées alors que les moins-values degagées sont provisionnées

Les titres non-côtes sont evalues à la date de clôture, à leur juste valeur correspondante soit au prix retenu dans les transactions recentes, soit à leur valeur mathematique. Dans les deux cas, les depreciations constatées font l'objet de provisions alors que les plus-values potentielles ne sont pas prises en compte.

2.4 LES VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de la « STIQ » sont evalues conformement à la norme NC n° 4

Les articles achetes par la societe, sont evalues au coût d'acquisition à l'exception des articles non mouvementes qui font 1 objet d'une provision selon la politique approuvée par le conseil d'administration reuni en date du 23 août 2006

Cu coût d'acquisition comprend le prix d'achat les droits de douane à l'importation et les taxes non recuperables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurances lies au transport de reception et autres coûts directement lies à l'acquisition des elements achetes

Compte tenu de l'interchangeabilité de ces elements la formule pratiquée pour la valorisation des stocks de la « STEQ » est la methode du coût moven pondere

Conformement à la norme NC n° 4, la «SILQ» à procède au 31 décembre 2013 à l'évaluation de la récevabilité de la valeur de ses stocks. Des provisions sont constituées pour traduire la dépréciation de la valeur des stocks geles des stocks à marge négative et des stocks à rotation lente. Par contre les stocks à rotation movenne ou élèvée ne sont pas provisionnes. Les critères de provisions appliques sont approuves par le conseil d'administration reuni en date du 23 août 2006.

2.5 LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont evaluees sur la base de leur valeur d'entree en toutes taxes comprises. Les creances compromises, ont fait l'objet d'une provision estimee compte tenu des possibilités de recouvrement établies à la date de clôture.

Les provisions sont déterminées conformement aux critères approuves par le conseil d'administration reuni en date du 23 août 2006 en fonction de la classification des impaves et des taux de provisions arrêtes comme suit

AGE IMPAYE	TAUX
COMPRIST NTRE 90 JOURS ITE 180 JOURS	25%
COMPRISTENTRE 180 JOURS ITE 360 JOURS	50%
SUPERIEUR A 360 JOURS	100%

2.6 REGIME FISCAL

La « SHQ » est regie par les textes du droit commun. De ce fait elle est soumisc à l'impôt sur les societes au taux de 30%, conformement à l'article premier de la loi 2006-80 du 18 décembre 2006, relative à la reduction des taux de l'impôt et à l'allegement de la pression fiscale sur les entreprises, modifiant l'article 49 du code de l'IRPP et de 1 is

2.7 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la « STI Q » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellees en monnaies etrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La presentation des états financiers annuels de la société n'a pas connu de changements significatifs par rapport à l'exercice précedent

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE ANC - ACTIFS NON COURANTS:

Au 31decembre 2013, cette rubrique totalise un montant net de 28 595 291 DI contre 28 403 675 DI au 31 decembre 2012

			1,11 01
Désignution	Note	VCN 31 12 2013	VCN 31 12 2012
Immobilisations Incorporelles		3790	5 171
Immobilisations Corporelles	2	10 371 829	10 646 338
lininobilisations l'inancières	3	18 219673	17 752 166
Total des actifs non courants		28 595 292	28 403 675

NOTE 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2013, une valeur brute de 55 588 DT soit une augmentation de 1500 DT relative à l'acquisition de la licence du logiciel de suivi du pare automobile GPRS

La provision constatee au niveau de ce poste 10 000 ()) est rattachée à la situation du fonds de commerce associe à l'ancien local de la société (Rue Houcine Bouzaiene – Lunis)

Le détail des variations enrégistrées au niveau des immobilisations incorporelles figure au niveau du tableau suivant

			Valeur B	rut			Amortis	sements		
Libellé	Début	Acqui	Cession	Reclass	Valeur au 31 12 13	Amortiss Antérieur	Dotation	('ession	Amortiss cumulées	VCN
Logicicl	44 088	1 500			45 588	38 917	2 881		41 798	3 790
Fonds de commerce	10 000	-	-		10 000	10 000	•		10 000	()
Total	54 088	1 500	-		55 588	48 917	2 88 1		51 598	3 790

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 decembre 2013 une valeur brute de 14 299 449 p.i. contre 14 084 833 p.i. au 31 decembre 2012, soit une augmentation nette de 214 616 p.i. (580 532 p.i. d'acquisitions contre 365 916 p.i. de cessions)

Les principaux comptes d'immobilisations concernes par ces variations sont les suivants

- 1errain Augmentation de la valeur du terrain sis à la Charguia suite au paiement du complement du droit d'enregistrement
- **Bâtiments** Acquisition d'un appartement sise a « ELMOUROUJ 5 » contre apurement de solde d un client pour une valeur de 61 605 DI

1 5 151

- A A 1 Agencement administratif pour un montant de 120 064 DI.
- Matériel de transport Acquisition de six vehicules et un camion pour un montant de 309 745 DI contre la cession de sept vehicules pour un montant brut de 365 916 DI.
- Equipement de bureaux Augmentation de 20 282 D1 suite à l'acquisition de chaises de bureau pour un montant de 12 788 D1 un refrigerateur et 2 deux GSM à usage commercial pour un montant de 2 118 D1 un colfre-fort pour un montant de 1 317 D1 et autres equipements pour un montant de 4 059 D1

Le détail des variations enregistrées au niveau des immobilisations corporelles - figure au niveau du tableau suivant

		<u>V</u> :	ilear Brute							
l ibellé	Valeur au 31/12/12	Acquisit	Сеззіоп	Recl	Valeur au 31 12 13	Amortiss Antérieur	Dotation	Cession	Amortiss Cumulés	VCN
Lerrain	2 497 922	46 804	U	U	2 544 726	0	U	Ü	0	2 544 726
Batanents	6 067 817	61 605	Ü	0	6 129 422	960 793	302 562	0	1 263 355	4 866 067
Agen Amen Insta	1 951 362	120 064	0	0	2 071 426	1 183 671	110 312	0	1 293 983	777 443
Materiel industriel	23 149	253	0	0	23 402	11 323	2 657	0	13 980	9 422
Materiel de transport 0	1 125 080	313 572	365 916	0	1 072 736	760 481	157 929	203 063	715 347	357 389
Louipement de Bureau	222 656	20 282	0	U	242 938	165 829	22 412	0	188 2 41	54 697
Materiel Informatique	466 827	15 162	0	U	481 989	356 398	96 316	0	452 714	29 275
Immobilisation en Cours	1 730 020	2 790	U	U	1 732 810	0	0	0	0	1 732 810
<u>Total</u>	14 084 833	<u>580 532</u>	<u> 365 916</u>		14 299 449	3 438 495	<u>692 188</u>	203 063	3 927 620	<u>10 371 829</u>

• Les mouvements de l'exercice sur la rubrique materiel de transport, se détaillent comme suit

Les acquisitions de l'exercice se détaillent comme suit

	In DI
Libelle	Montant
PARTNER	20 000
HAT GRANDIPUNTO	20 000
3 BERLINGO	60 000
CAMION	60 000
MERCE DES CLA BENZ	149 745
Autres	3 827
Total	313 572

Le resultat de la cession de l'exercice, se detaille comme suit

Désignation	Valeur Brute	Cumul Amortissement	VCN	Prix de Cession	Fn D1 (+/-) value
ISUZU	8 500	-8 500	-	7 000	7 000
LAND ROVER	180 275	-81 575	98 700	75 000	23 700
CHO	16 854	-16 854	-	11 500	11 500
IVECO	36 532	-36 532		12 000	12 000
CLIO	1 308	-1 308	-	6 000	6 000
MERCEDES SPRINTER	26 500	25 613	887	8 200	7 3 1 3
PLUGLOT RCZ	95 947	-32 681	63 266	65 114	1 849
TOTAL.	365 916	-203 063	162 853	184 814	21 961

Les immobilisations en cours correspondent principalement aux travaux de construction du deuxième étage (département administratif) du nouveau siège social sis au 8 rue 8601 Z l Charguia I La société à suspendu momentanement ces travaux et à réserve les tonds initialement alloues à cette construction pour l'extension de ses activités d'exploitation

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2013 un montant brut de 19 031 194 D1 contre 18 562 937 D1 au 31 décembre 2012 soit une augmentation de 468 257 D1, se ventile comme suit

DESIGNATION	SOIF	31/12/2013	31/12/2012
THRES DE PARTICIPATIONS	03 janv	18 932 887	18 465 729
PRETS AU PERSONNET	-	52 767	47 314
CAUTIONS DOUANIEREN ACCORDEES		45 540	49 894
TOTAL BRUT		19 031 194	18 562 937
PROVISIONS / THRES DE PARTICIPATIONS	03 jany	778 834	-778 834
PROVISIONS /PRETS AU PERSONNEL	_	-1 100	-1 100
PROVISIONS / CAUTIONS ACCORDEES		-31 587	30 837
TOTAL PROVISIONS		-811 521	-810 771
IOIAI NEI		18 219 673	17 752 166

3.1 Titres de participations

Les mouvements enregistres, au niveau des titres de participation, se resument comme suit

- La participation à l'augmentation du capital « MERIDIANA» de 40 000 actions pour un montant de 400 000 p.i.
- La participation à l'augmentation du capital « PALMA» de 6 000 actions pour un montant de 60 000 D1
- ➤ 1. acquisition de 375 actions « PIMA» pour un montant de 7 158 DI

Les details de la composition du portefeuille titre de participation ainsi que les variations enregistrees et les provisions constatées par nature de participation, se présentent au niveau du tableau suivant

THERE'S BE BARTISTOS TIMES	50	DI DE IN	ITIAI		CQUIS	SITION		CESSI	ONS	SOLDE FINAL			PROV	VCN
TITRES DE PARTICIPATIONS	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRF	CMP	MONTANT	NBRF	CMP	MONTANT	rkth	
PIMA	438 586	10.68	4 684 654	375	19 (19	7 158				438 961	10 69	4 691 812		4 691 812
B15 (*)	700	10.00	7 000							700	10 00	7 000		7 000
DAR EDDOHEN	500	100 00	50 000							500	100.00	50 000	50 000	0
GRANADA HOTEL	44 287	10 00	442 889							44 287	10 00	442 889		442 889
KOKEI	22 547	106 98	2 412 004							22 547	106 98	2 412 004		2 412 004
EXPRESS INTERNATIONAL	6 000	10.00	60 000							6 000	10.00	60.000		60 000
MAISON IMIMI	17 166	102 63	1 761 789							17 166	102 63	I 761 789		1 761 789
JARGI R	14 000	10.00	140 000							14 000	10 00	140 000	45 731	94 269
JNAYNA	2 625	100 00	262 500							2 625	100 00	262 500		262 500
SHAMSY	27 773	4 60	127 780							27 773	4.90	127 780	127 780	a
PALMA	43 843	11.68	512 273	6 000	10 00	60 000				49 843	11 48	572 273	455 323	116 950
STEPATRIMOINE	17 233	100 00	1 723 300							17 233	100.00	1 723 300		1 723 300
MERIDIANA	120 126	21 14	2 539 290	40 000	10 00	400 000				160 126	18.36	2 939 290		2 939 290
BAYA DISTRIBUTION	10 000	10.00	100 000							10 000	10 00	100 000	100 000	C
INAYNATTI MANAR	50 060	53.26	2 666 000							50 (M)	53.26	2 666 000		2 666 000
CHM	625	10.00	6 250							625	10.00	6 250		6 250
STE EXPERTABLO	79 000	10.00	790 000							79 (XX)	10 00	790 000		790 000
SIL SIBS	1 800	100 00	180 000							1 800	100 00	180 000		180 000
TOTAL			18 465 729		_	467 158			0			18 932 887	778 834	18 154 053

^(*) La confirmation reçue de la banque « BTS » comporte un écart negatif de 600 actions

NOTE AC - ACTIFS COURANTS:

Les actifs courants s'elevent, au 31decembre 2013, a 18 348 580 D1 contre 13 939 460 D1 au 31 decembre 2012. Le tableau suivant presente le detail compare de cette rubrique

			InDl
Désignation	7011	501 DF 31 12 2013	SOLDE 31-12-2012
STOCKS	4	4 762 680	4 554 236
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	5	5 831 630	4 865 213
AUTRIS ACTIES COURANTS	6	3 741 061	2 593 600
PLACEMENTS & AUTRES ACTIES FINANCIERS	7	1 249 041	957 457
Liquidites & Equivalents Equidites	8	2 764 168	968 954
IOIAI		18 348 580	13 939 460

NOTE 4 - STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique totalise un solde, net de provisions, de 4-762-680 pt. au 31decembre 2013 contre 4554-236 pt, au 31 decembre 2012, soit une augmentation de 208-444 pt

DESIGNATION	SOLD) 31-12-2013	SOLDE 31-12-2012	VARIATION
STOCK	5 650 849	5 477 128	173 721
PROVISIONS/STOCKS	-888 169	-922 892	34 723
TOTAL	4 762 680	4 554 236	208 444

Les stocks sous douane non constates, sont evalues à 1,473,193 D1 au 31 décembre 2013 contre 241,048 D1 au 31 décembre 2012

NOTE 5 - CLIEN IS & COMPTES RATTACHES

Au 31 decembre 2013 la rubrique « clients et comptes rattaches » nette des provisions totalise un montant nette de provisions de 5 831 630 DI contre 4 865 213 DI au 31 decembre 2012 soit une augmentation de 966 417 DI Le detail compare de cette rubrique se presente comme suit

		I.n IXI
DESIGNATION	SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31-12-2012
CHENIS ORDINAIRES (*)	6 087 931	5 072 113
CHENTS THEFTS A RECEVOR	167 357	188 342
CHESTS DOUTEUX	982 860	987 939
TOTAL BRUT	7 238 148	6248394
PROVISIONS/DEPRECIATION COMPILS CHEMIS	-1 406 518	-1 383 181
TOTAL NET	5 831 630	4 865 213

(*) Y compris les valeurs à encaisser (1 974 189 D1 au 31/12/2013 contre 2 048 458 D1 au 31/12/2012)

Sont regroupes dans le compte « Clients Douteux » les impayes dont le reglement integral à court terme, serait possible (Impayés courants) et les impayes dont le recouvrement serait entache d'incertitude entraînant, pour des cas le recours aux voies judiciaires (Impayés litigieux). Les provisions constatées correspondent à l'application d'un coefficient

determine en fonction de <u>l'anciennete de l'ensemble des creances (cheques impayes, effets impayes et factures non reglees)</u>

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 3 741 061 DT au 31 decembre 2013, contre 2593 600 DT, au 31 decembre 2012. Les soldes compares des comptes figurants dans cette rubrique se presentent comme suit.

	EnDI
SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31-12-2012
973 844	764 480
85 914	106 900
1 567 109	1 386 420
1 274 998	564 963
16 555	17 259
376 160	178 608
-553 519	-425 030
3 741 061	2 593 600
	31 12 2013 973 844 85 914 1 567 109 1 274 998 16 555 376 160 -553 519

(*) Le solde de la rubrique « Debiteurs Divers » correspond essentiellement aux interêts sur placement pour un montant de 145-113 DT aux ristournes fournisseurs etrangers pour un montant de 411-384 DT et aux soldes des comptes intergroupe pour un montant de 646-818 DT

NOTE 7 - PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS:

Le solde de la rubrique « Placements & autres actifs financiers » se detaille comme suit

		InDi
INCHON	SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31-12-2012
	1 934	1 972
	59 340	59 340
	441 200	441 200
0	1 819 646	1 819 646
	6 225	6 225
0	-1 786 304	-1 370 926
M	1 249 041	957 457
	0	1 934 59 340 441 200 0 1 819 646 6 225 0 -1 786 304

• La societe « STEQ » a conclu avec la societe « SHANISY » un avenant portant sur l'annulation de la constatation des interêts sur ces placements à partir de 1er janvier 2013

2 Au 31/12/2013 le detail des provisions se détaille comme suit

	<u> </u>
DESIGNATION	MONTANT
PLACEMENT INAVNET EL MANAR	59 340
PLACEMENT JNAY NA	441 200
PLACEMENT SHAMSY	1 279 539
TUNISH PLACEMENT	6 225
IOIAL	1 786 304

NOTE 8 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des liquidites et équivalents de liquidites passe de 968 954 D1 au 31 decembre 2012 a 2 764 168 D1 au 31 decembre 2013, soit une augmentation de 1 795 214 D1 entre les deux periodes. Les liquidites et equivalents de liquidites se detaillent comme suit.

Ln D1

		1.01 1.7
DESIGNATION	SOI DE 31-12-2013	SOLDE 31 12 2012
FITT'S REMIS AT TINCAISSEMENT	2 337	2 337
EFFETS REMIS AT ASCOMPTI	1 138	1 138
BANQUES	2 761 311	945 887
CAISSI	3 975	24 185
PROVISION / LEFELS NON LINCAINSES	-4 593	-4 593
IOIAL	2 764 168	968 954

NOTE CP - CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION:

Les capitaux propres avant affectation totalisent au 31 décembre 2013 un montant de 14 681 342 D1 contre 14 240 668 D1 au 31 décembre 2012 soit une augmentation de 440 674 D1

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31 12 2013	501 DF 31 12 2012
CAPITAUN PROPRES AVANT RESULTAT	y	14 245 153	14 750 735
RESULTAT DE L'EXERCICE		436 189	510 067
<u> TOTAI.</u>		14 681 342	<u>14 240 668</u>

NOTE 9 - CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

L'evolution des capitaux propres avant resultat se presente comme suit

			En D1
DESIGNATION	NO11	SOLDE 31-12-2013	SOLDS 31-12-2012
CAPITAL SOCIAL		7 000 000	7 000 000
RESERVES LEGALES		1 000 000	1 000 000
AUTRES RESERVES		3 333 503	3 273 503
RESERVES POUR LONDS SOCIAL	9 1	168 585	164 100
AVORS DES ACTIONNAIRES		- 150 183	150 183
RESULTAT REPORTE		2 893 248	3 463 315
Total	-	14 245 153	14 750 735

Le tableau des variations des capitaux propres se presente comme suit

									111177
DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LECALE	RESERVE POUR REINV EXONERE	AUTRES RESERVES	RESERVE POUR FONDS SOCIAL	ACTIONS PROPRES	RESULTAT REPORTES	RENULIAT DE L'ENERGICE	10TAL
SOLDE AC 31/12/2012	7 000 000	1 000 000	1 880 000	1 393 503	164 100	-150 183	3 463 315	-510 067	14 240 668
AFFECT RESULTATION 1 TATROCT 2012 SUIVANT DECISION DE 1 AGO 100 23/06/2013			60 (10)				-570 067	510 067	
variation 2013			_		4 485			436 189	140 674
SOLDE 40 31/12/2013	<u>7 000 000</u>	1 000 000	<u> 1 940 000</u>	1 393 503	168 585	<u>-150 183</u>	2 893 248	<u>4,36 189</u>	14 681 342

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finance pour la gestion de l'exercice 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'elevent au 31 décembre 2013 à 6 662 940 dinars et se détaillent comme suit

Autres reserves	3 333 503
Resultat reporte	2 893 248
Resultat de l'exercice	436189

9.1 Reserve pour fond social

Le bilan du fond social se detaille comme suit

		RESSO	RCLS	EME	TOIS		
DESIGNATION	SOLDE AU 31-12-2012	PRODUTTS DU COMPTE FONDS SOCIAL	RI MBOUR	PRETS ACCORDES	DEPENSES A FONDS PERDLS	RECLASS	SOLDE AU 31-12-2013
TRESORERIE.	20 901	-	156 823	-161 439	-40	•	16 245
ECHEANCES A PLUS D'UN AN	47 313	4 525	-170 656	151 099	-	20 485	52 766
PRET AU PERSONNET	47 313	4 525	170 656	151 099		20 485	52 766
ECHEANCES A MOINS D'UN AN	95 886	-	13 373	10 800	-	-20 485	99 574
PRULAU PERSONNET	106 400					-20 485	85 915
REMBOURS, PRETEPERSONNEL EN COURS	286		13 373				13 659
PRITTS ACCORDES NON ENCORE SERVIS	10 800			10 800			-
DEPENSES A FONDS PERBLS	-	-	-	-	40	-	
COMMISSIONS BANCAIRES					40		
Solde réserve pour fonds social	164 100	4 525	-460	460	-40	0	168 585

NOTE P - PASSIFS:

Les passifs totalisent au 31 décembre 2013 un montant de 32 262 530 D1 contre 28 102 467 D1 au 31 décembre 2012 soit une augmentation de 4 160 063 D1 entre les deux periodes

	<u> </u>	<u></u>	
DESIGNATION	SOLDE 31 12 2013	SOI DE 31 12 2012	
PASSILS NON COURANTS	5 220 869	7 115 396	
PASSES COURANTS	27 041 661	20 987 071	
TOTAL	32 262 530	28 102 467	

NOTE PNC - PASSIFS NON COURANTS:

NOTE 10 - EMPRUNTS

Les emprunts a moyen et long terme presentent au 31 décembre 2013 un solde de 5 215 429 D1 contre un solde de 7 109 956 D1 au 31 décembre 2012 soit une diminution de 1 894 527 D1

Au 31 decembre 2013, le detail des emprunts encours se presente comme suit

	·	I.n D'I
DESIGNATION	FCHEANCE + 1 AN	FCHEANGE - LAN
AMI N BANK (633-333 D)		92 039
AMEN BANK (566-666 D)	75 030	105 938
AMEN BANK (400 000 D)	17 030	98 361
AMI N BANK(2 000 000D)	951 999	285 938
AMEN BANK (300 000 D)	210 714	42 857
AMEN BANK (360 000 D)	360 000	-
Amen bank (400 000 d)	355 436	44 564
BIAT (1 800 000 D)	-	171 428
BIAT (2 664 000D)	I 127 782	508 256
BIA1 (1 500 000D)	833 437	249 530
BIAT (2 000 000D)	300 000	400 000
Biai (1 000 000D)		53 571
BIAT (1 000 000D)	432 348	167 570
B1 (1 250 000D)	416 668	416 667
HANNIBAL (CONTRAT N°227050)	108 879	33 075
Cit (contrat n°152733)	-	3 484
Cn (CONTRAL 8°152960)	-	3 789
Cit (CONTRAL N°153135)	-	5 027
CII (CONTRAL N°153689)	12 452	17 409
Cit (CONTRAL N°153688)	13 654	15 161
Cii (contrat nº153045)		12 327
TOTAL	5 215 429	2 726 991

NOTE PC - PASSIFS COURANTS

Le solde des passifs courants, au 31 decembre 2013 s'élève a 27 041 661 Di contre 20 987 071 Di au 31 decembre 2012 soit une augmentation de 6 054 590 Di entre les deux periodes. Le détail de cette rubrique se presente comme suit

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31-12-2013	SOLDE 31 12 2012
TOURNISSE URS & COMPTLS RATTACHES	11	9 236 281	5 856 147
AUTRES PASSIES COURANTS	12	2 446 761	1 243 319
AUTRES PASSIES FINANCIERS	13	13 269 786	11 179 664
CONCOURS BANCAIRES	14	2 088 833	2 707 941
TOTAL		27 041 661	20 987 071

NOTE 11 - FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31decembre 2013 les fournisseurs et comptes rattaches totalisent un montant de 9 236 281 DI contre 5 856 147 DI, au 31 decembre 2012. Les soldes compares des comptes figurants dans cette rubrique se presentent comme suit.

		Ln DT
DESIGNATION	SOLDE 31 12 2013	SOLDE 31.12 2012
FOURNISSEURS D. EXPLOITATION	8 011 781	4 806 412
FOURNISSEURS D'EXPLOTI° FLEETS, A P	561 646	367 539
FOURNISSEURS D IMMOBILISATION	653 068	656 714
E DIMMOB LETETS A PAYER	8 545	23 949
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	1 241	1 533
<u>total</u>	<u>9 236 281</u>	<u> 5 856 147</u>

NOTE 12 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent un montant de 2 446 761 D1 au 31 décembre 2013 contre 1 243 319 D1 au 31 décembre 2012 Les soldes compares des comptes figurants dans cette rubrique, se presentent comme suit

			I n D
DESIGNATION	NOIF	SOLDE 31-12-2013	SOLDE 31-12-2012
CHENTS AVANCES & ACOMPTES/CDF		142 436	133 598
PERSONNEL ET COMPILS RATTACHES	12.1	232 172	277 670
PIAL IMPOIN & TAXES	12 2	171 508	145 335
ASSOCIES COMPTES COURANTS		21 657	21 657
CREDITEURS DIVERS	12.3	1 606 525	507 149
COMPIL D'ATH NH		1 300	1 300
PROVISIONS/DIETERENCE DE CHANGE		226 238	132 494
PRODUITS CONSTAITS D. AVANCE		44 925	24 116
TOTAL		2 446 761	1 243 319

12-1 Personnel et comptes rattachés

Cette rubrique s eleve à 232 172 D1 au 31 decembre 2013 et regroupe les postes suivants

	En D1
DESIGNATION	MONTANT
RI MUNI RATION DUES	226
OPPOSITION SUR SALAIRE	1 829
PROVISIONS POUR CONGES A PAYER	146 139
PRIME	83 978
TOTAL	232 172

12.2 Etats, Impôts et Taxes

Cc poste totalisant 171 508 bt// sc detaille comme suit

DESIGNATION	MONIANI
THATS RECEIVEURS DES FINANCES	162 266
ITTATS. RECEVEURS DES REGIS MUNICIPALES	8 820
PTATS, RECEVEURS DE DOUANT	422
TOTAL	171 508

12 3 Créditeurs divers

Ce poste totalisant 1 606 525 pt, se detaille comme suit

En DT

DESIGNATION	MONTANT
AVANCE SUITE AU PROTOCOLE DE CESSION ACTION PALMA	1 000 000
CHARGEA PAYER	291 556
ORGANISMES SOCIAUX, CNSS	165 998
AUTRES CREDITEURS	148 971
Total	1 606 525

NOTE 13 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passits financiers totalisent un montant de 13 269 786 pi au 31 décembre 2013 contre 11 179 664 pi au 31 décembre 2012. Les soldes compares des comptes figurants dans cette rubrique se présentent comme suit.

In D1 SOLDE SOLDE DESIGNATION NOTE 31 12 2013 31 12 2012 3 592 345 EMPRUNTS A MOINS DOUS AS 10 2 726 991 BILLETS OF TRESORERIE 13-1 3 358 887 1 964 620 13-2 7 149 783 5 577 947 AUTRES CONCOURS BANCAIRES INTERETS COURUS / EMPRUNTS 34 125 44 752 11 179 664 TOTAL 13 269 786

13-1 Billets de tresorerie

		En D
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
BILLET DE TRESORERIE HIFADH	550 000	1 000 000
BILLET DE TRESORERIE IQU	100 000	250 000
BILLET DE TRESORERIE AU		350 000
BILLET DE TRESORERIE SICAV	2 500 000	-
EMPRUNTS MERIDIANA	6 550	164 620
EMPRUNTS CHIC	-	200 000
EMPRUNIS KOKIT	200 000	-
EMPRUNT JAMETAREM	2 337	
IOIAI	3 358 887	1 964 620

13-2 Autres concours bancaires

		l.n DI
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
FINANCI MENT DROTT DE TROUANES BIAT	915 732	651 000
FINANCI MENT DROIT DE DOUANES AB	949 804	891 130
HNANCI MENI DROH DE DOUANI S ATTUARI	262 320	108 260
FINANCI MENT DROIT DE DOUANES TQB	176 110	119 317
FINANCI MENI DROH DE DOUANES BIK	261 848	421 647
CREDIT MOUREBHAZHOUNA	2 672 016	1 305 814
FINANCI MENT DE VISES	1 911 953	2 080 779
IOTAL	7 149 783	5 577 947

NOTE 14 - CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires totalisent un montant de 2 088 833 D1 au 31 décembre 2013, contre 2 707 941 D1 au 31 décembre 2012. Les soldes compares des comptes figurants dans cette rubrique se présentent comme suit

The state of the s		In D1
DESIGNATION	SOLDE 31-12-2013	SOLDE 31-12-2012
BANQUE DE L'HABITAT		81 519
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	449 187	610 288
A FIJJARI BANK	202 209	621 741
TUNISO-QATARII BANK	105 671	186 318
AMI N BANK	500 186	467 372
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	182 044	82 809
BANQUE TUNISO-KOWI ITH NSI	351 553	348 804
BANQUE TUNISO-LIBYENNI	29	29
BANQUE DE TUNISIE	297 954	309 061
IOIAI	2 088 833	2 707 941

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1 etat de resultat compare et simplifie - se presente comme suit

SOLDE 31 12 2013 39 385 787	SOLDE 31 12 2012 39 072 592
39 385 787	39 072 592
	J, 01= J,=
-30 493 727	-31 253 228
8 892 060	7 819 364
- 4 909 070	5 075 454
234 997	228 593
4 217 987	2 972 503
3 543 287	3 413 465
142 769	227 976
817 469	-212 986
381 280	-297 081
436 189	-510 067
_	142 769 817 469 381 280

NOTE RI - REVENUS

Les revenus realises concernent des ventes en hors taxes deduction faite des ristournes sur ventes

TOTAL	39 385 787	39 072 592
- ristourne	-1 023 641	- 1 163 738
- CHILLER D ALFAIRES	40 409 428	40 236 330
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
		J.n 1 <u>31</u>

NOTE R2 - COUT DES VENTES

Le cout des ventes, enregistre au cours de l'exercice 2013 totalisent un montant de 30 493 727 Di contre un montant de 31 253 228 Di au 31 decembre 2012

		En D F
désignation	31/12/2013	31/12/2012
-achats locaux	899 928	715 507
achats étrangers	30 267 205	30 885 252
ristourne	-499 686	-374 291
-variation des stocks	173 720	26 760
total	30 493 727	31 253 228

Le cout des vents à connu une diminution de (759 MD) suite à l'effort supplementaire pour la diminution des coûts de stockage ainsi que l'augmentation des ristournes fournisseurs suite à l'application d'une politique plus restreinte sur les achats

NOTE R3 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits totalisant un montant de 234 997 ()) proviennent principalement

- Des revenus generes par la location d'un étage du local situe à rue Ali Dargouth au centre ville de l'unis (pour un montant de 26/163/DT)
- Des revenus generes par la location de l'ancien siège social de la « STLQ » sis au 5 rue 8603 la Charguia I (pour un montant de 54 250 DI)
- Des revenus generes par la location d'une partie du local de la « STLQ » sis au 8, ruc 8601 la Charguia I (pour un montant de 132 972 DT)
- La souscription au programme de l'avance sur la taxe de formation professionnelle prevue par les articles de 27 à 29 de la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007, relative à l'initiative conomique (pour un montant de 21 612 p.)

NOTE R4 - FRAIS DE DISTRIBUTION

Les trais de distribution, enregistres au cours de l'exercice 2013 totalisent un montant de 2 459 613 DI contre un montant de 2 265 423 DI au 31 décembre 2012

		En D'I
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
- SALAIRE COMMERCIAL	1 427 567	1 383 384
- DOTATION AUN AMORTISSI MUNT	461412	460 950
UNIRUTE NUTERI PARATION	128 645	112 444
-ASSURANCE	46 205	34 342
-AIJTREN CHARGES	395 784	274 303
101AI	2 459 613	2 265 423

NOTE R5 – FRAIS D'ADMINISTRATION

Les trais d'administration enregistres au cours de l'exercice 2013 totalisent un montant de 2 045 606 DI contre un montant de 2 494 855 DI au 31 décembre 2012

		<u> </u>
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
-SALAIRE ADMINISTRATIF	856 051	1 243 684
-DOTATION AUX AMORTISSEMENT	2 880	2 400
-I NIRITH NET REPARATION	85 764	74 962
-ASSURANCE	30 803	22 895
-ACHAIS NOS STOCKES	386 916	370 227
AUTRES CHARGES	683 192	780 687
IOIAI	2 045 606	2 494 855

NOTE R6 - CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes enregistrees au cours de l'exercice 2013 totalisent un montant de 3 500 674 DI contre un montant de 3 395 856 DI au 31 décembre 2012

		1 n D l
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
CHARGED INTERFE	1 983 920	1 771 722
DOTATION AUX PROVISIONS	452 795	1 045 099
PERTE DE CHANGE	1 078 483	627 951
-GAIN DE CHANGE	14 524	-18 416
TOTAL	3 500 674	3 395 856

L'augmentation des charges financières est due, principalement, à la variation defavorable du taux de change des devises

NOTE R7 - PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers enregistres au cours de l'exercice 2013 d'un montant de 51 974 DI proviennent essentiellement des placements à court terme au sein des societes « JNAYNET EL MANAR » (4 760 DI) « JNAYNA » (35 394 DI) « FLOWER » (4 998 DI) et « MERIDIANA » (3 862 DI)

NOTE R8 - AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires proviennent essentiellement de la plus value sur cession de matériel de transport (45 661 DT) et des participations au benefice des contrats d'assurances (41 157 DT)

NOTE R9 - IMPOT SUR LES BENEFICES

La determination de l'impôt sur les benefices est détaillée au niveau du tableau de calcul du résultat fiscal

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL AU 31 DECEMBRE 2013

t	Un	ıté	Dinar)	

(Unité Dinar)		
RESULTAT COMPTABLE	436 189 259	
A RLINTLGRER		
IMPOT/BENT FREE	381 280 200	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	342 829 802	
FROA ISIONS POUR DEPRECTATION CEIT NES	169 786 908	
PROVISIONS POUR PERTENDE CHANGE	265 914 517	
CAN DECIJANCE ANTERIEUR NON IMPOSABIT	35 620 <i>7</i> 57	
PROVISIONS POUR DEBITE ORS DIVERS	545 994 528	
CHARGE A REINTEGRER RELATIVES AUN VEHICULES	6 403 213	
PERTENURUH DER RECTEMENT	26 170 668	
CADEAUNT FERMS DE RECETION ENCEDENTAIRE	4 920 838	
PLNATELN & AMENDES	11 442 082	
DONN& SUBTINIONS	66 519 603	
AUTRES REINTE GRATIONS	45 700 000	
HMBRES DEA ONACE	480 000	
RESULTAT TISCAL APRES REINTITGRATIONS	2 339 252 375	
A DLDURL		
DIVIDI NDI S	1 400 742	
REPRINENT PROVISIONS PERTENDE CHANGE	168 114 000	
RUPRISES / PROVISIONS POUR DUPRI CIATION CHIENTS	102 541 895	
RUPRISES / PROVISIONS STOCKS (NON DEDUCTIBLE)	151 242 199	
CAIN DE CHANCE ANTERIEUR NON IMPOSABLE	39 637 7 55	
REPRISE / PROVISIONS AUTRES COMPTES	1 377 412	
ter RESULTAT TISCAL APRES REINTEGRATIONS & DEDUCTIONS	1 876 339 114	
Limite légale de déduction des provisions). 938-169.557	938 169 557	
A DEDUTE (LIMITE LEGALE DES PROVISIONS)		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS 204 003 524		
PROVISIONS POUR THIRES COTES		
PROVISIONS POUR DE PRECIATION CEIL NES		
2nd RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS & DEDUCTIONS	1 672 335 590	
RUNTEGRATION PROVISIONS CHILD IS AN 11 RH URLS (3 ANS)		
DEDUCTION PROVISIONS CLIEN IS AN ELRIFURES (3 ANS)	100 000 000	
RPINVESTISSEMENTS LXONERIS	400 000 000	
3nd RESULTAT FISCAL APRES REINVESTISSEMENTS EXONORES	1 270 934 848	
RE NICHCL IMPOSABLE (ADDONIO)	1 270 934 000	
BENEFICE IMPOSABLE (ARRONDI)	1 2/0 734 000	
IMPOT SUR LES BENEFICES (30%)	381 280 200	
RELEASOURCE A IMPUTER	-563 215 930	
ACOMPTE PROVISIONNEL PAYT		
LAGEDENT IS	-1 384 923 350	
IS DU (EXCI DEN I)		

D 0.1

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 31 decembre 2013 la tresorerie nette degagee par la societe « STFQ » la atteint ± 676.453 DT contre ± 1737.868 DT au 31 decembre 2012, soit une variation de 2.414.321 DT ainsi ventilee

DESIGNATION	NOTE	31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPEDITATION	LIX	13 059 737
ELUN DE TRESORERIE ALLI CLES AUN ACTIVILES D'INVESTISSEMENT	F IN	-466 682
TEUX DE TRESORERIE ALTECTES DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	I FI	- 10 178 734
TOTAL		<u>2 414 321</u>

F EX- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Ces flux degageant un solde 13 059 737 pt au 31 decembre 2013, se detaillent comme suit

		(9) 171
DESIGNATION	NOTE	31/12/2013
ENCAISSEMENTS RECUSIDES CLIENTS	FEXT	45 131 288
SOMMES VERSLES AUX FOURNISSEURS	FIX2	16 899 054
SOMMES VERSEES AU PERSONNEE & ORGANISMES SOCIAUX	F1 X 3	2 274 630
PAILMENTS A L'ETAT	11114	-10 179 092
INTERITS DE GESTION PAYES	FIX 5	2 973 934
AUTRES ENCAISMENTS	11186	262 159
AUTRES DE CAISSEMENTS	FIX7	-7 000
TOTAL		<u>13 059 737</u>

F EX.1 - ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

Ce poste totalise 45/131/288 pr., au 31 decembre 2013 et se detaille comme suit

DESIGNATION	31/12/2013
I SCAISSEMENT CUIENTS (ESPECE)	·3 548 742
I NCAISSEMENT CLIENTS (CHEQUES + LITTERS)	141 582 546
TOTAL	<u>45 131 288</u>

F EX 2 - SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS

Ce poste totalise -16 899 054 DT au 31decembre 2013, et se detaille comme suit

	i n DT
DESIGNATION	31/12/2013
ACHATS NON STOCKES	-19 149
SERVICES EXTERIEURS	-28 565
AUTRES SERVICES EXTERIOURS	-448 370
FOURNISSEURS DEL APLOITATION	16 372 620
TOTAL.	-16 899 054

F EX 3 - SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & AUX ORGANISMES SOCIAUX

Cc poste totalise +2 274 630 D1 au 31 decembre 2013, et se detaille comme suit

	EnD1
DESIGNATION	31/12/2013
DECAISSEMENT SUITE A FOCTROIL DE PRETS AU PERSONSET	-128 681
ASSURANCES GROUPE	-78 695
REMUNERATIONS DUES	-1484 262
CHARGES SOCIALLS	-582 992
TOTAL	-2 274 630

F EX 4 - PAIEMENTS A L'ETAT

Ce poste totalise -10 179 092 DT au 31 decembre 2013 et se detaille comme suit

	l n D l
DESIGNATION	31/12/2013
RETENUES A LA SOURCE, LEP FOPROLOS, DROLL DE TIMBRE ET TCL	-1 095 700
DROLLS DE DOUANE	-9 044 020
AUTRES IMPÔTS & TANES	-39 372
<u>TOTAL</u>	<u>-10 179 092</u>

F EX 5 - INTERETS DE GESTION PAYES

Ce poste totalise -2 973 934 D1, au 31 decembre 2013, et se detaille comme suit

	I'd n I
DESIGNATION	31/12/2013
INTERETS SUR EMPRUNTS	895 974
INTERPLISUR BILLITEDE TRESORS	-14 886
INTERET SUR COMPTE COURANT DEBITEUR	-41 698
INTERCT SUR AUTRES OPERATIONS BANCAIRES	- 1 991 376
<u>TOTAL</u>	<u>-2 973 934</u>

F EX 6 - AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste totalise 262 159 DF au 31 decembre 2013, et se detaille comme suit

	1 n D l
DESIGNATION	31/12/2013
REMBOURSIMENT NOTE DE DEBIT INTERGROUPE	21 951
I NCAISSEMENTS LOVERS	229 941
AUTRES ENCAISSEMENTS	10 267
<u>TOTAL</u>	262 159

F EX 7 - AUTRES DECAISSEMENTS

Cc poste regroupe les operations de décaissement suite aux cautions versees (7000 (i))

FI FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Ces flux degageant un solde -466 682 D1 au 31 décembre 2013 se detaillent comme suit

		l n D l
DESIGNATION	SOIF	31/12/2013
DECAISSEMENTS AFFECTES AT ACQUISITION DESIGNOBILISATIONS CORPORTITES ETINCORPORTITES	FIL	412 382
ENCAINSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORTETES EL INCORPORTETES.	F I 2	·112 700
DECAISSEMENTS AFFECTES AT ACQUISITION DESIMMOBILISATIONS FINANCIERES	113	-460 000
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CLSSION DES IMMOBILISATIONS FINANCILIRES	F I 4	+ 1 000 000
AUTRES DE CAISSEMENTS	F I 5	707 000
TOTAL.	_	-466 682

FII - DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les décaissements pour l'acquisition d'immobilisations au 31 décembre 2013, totalisent un montant de 412 382 D1 concernant principalement le paiement de la retenue de garantie ainsi que diverses dépenses lices à l'édification du nouveau centre d'exploitation de la « STI Q »

F I 2 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les encaissements suite aux cessions d'immobilisations, au 31 décembre 2013, totalisent un montant de 112 700 di résultant principalement de la vente des véhicules.

F13 - DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant total figurant dans ce poste correspond principalement, aux décaissements suite à l'acquisition des titres de participation de la société « PALMA » (60 MD) et de la société « MERIDIANA » (400 MD)

F14 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les encaissements suite aux cessions d'immobilisations financières, au 31 décembre 2013, totalisent un montant de 1 000 MD resultant d'un protocole de vente des actions« PALMA »

F I 5 - AUTRES DECAISSEMENT

Cc poste correspond aux sommes versees aux societes « MERIDIANA » « FLOWER » et « MY CAR »

FF. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Ces flux degageant un solde de -10 178733 ()) au 31 decembre 2013 se detaillent comme

3411		
DESIGNATION	SOIF	31/12/2013
UNCAISSEMENTS PROVENANT DESEMPRUNTS	FFI	· 16 733 584
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	1 F 2	-26 912 318
<u>TOT41.</u>	_	<u>-10 178 734</u>

F F 1- ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

Les encaissements se détaillent comme suit

- Les credits à court terme contractes dans le cadre des lignes de financement des droits de douane (8 953 584 D1);
- Les billets de tresorerie emis (5 450 000 DF);
- Credit a court-terme (2 360 000 D1)

F F 2- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Les emprunts rembourses, au cours de l'exercice 2013 concernent

- Les credits à court-terme contractes dans le cadre des lignes de financement des droits de douane sur importations (8 549 122 DT);
- Les billets de tresorene echus et regles (3 450 000 D1).
- Les remboursements des financements en devise (6 630 246 D1).
- Les reglements des echeances 2013des credits à long & moyen terme (8 282 950 DI)

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Les informations se rapportant aux parties lices, se presentent comme suit

A- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « EXPERT AUTO »

1) Iransactions réalisées

Les transactions effectuees avec la société « ENPERT AUTO », ont pour objet l'importation et la vente des produits suivants

- Carrosserie (tôle, pare-choc)
- Pare-brise

Le volume des operations realisées avec cette société en 2013, se détaille comme suit

		InDl
DESIGNATION	501 DE 2012	SOLDE 2013
CHENTS TACTURES A PAYER	4 488	28 777
CHESTS THET A RECEVOIR	23 146	•
FEITISTS COMPILS NON ECHUS	401 756	220 176
IOTAL		248 953

2) Contrat de location

Par contrat sous seing prive la Societe l'unisienne d'Equipement « STIQ» à mis à la disposition de la societe « I NPLRT AUTO » un espace de stockage faisant partie d'un local sis à la CHARGUIA I et 4 bureaux se trouvant à l'étage du même local moyennant un loyer annuel de 60 000 DT. Ce loyer est augmente de 5% à compter de la troisieme année de location. Cette location prend effet à partir du Ter janvier 2011 pour une durée de deux années renouvelables par tacité reconduction.

Les loyers constates durant l'année 2013 is elevent la 63000 DI

3) Caution solidaire au profit de la « BIAT »

La « STLQ » la consenti une caution solidaire au profit de la « BIAT » pour le compte de la société « FXPERT AUTO » en garantie du remboursement d'un crédit moyen-terme pour un montant principal de 200 000 DT

La «STIQ» a consenti une caution Solidaire pour la couverture des engagements de la société «TXPLRT AUTO» dans le cadre des lignes des credits de gestion, contractes par cette dermierc pour un montant dc = 2 075 000 (i)

B- OPERATION REALISEE AVEC LA SOCIETE « KOKET»

1) Promesses de vente

La societe de promotion immobiliere « KOKFT» a conclu avec la societe « SHQ » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis a JEBEL EL OUEST à Zaghouan détaillées comme suit

- La totalité des parts indivisés de la parcelle n° 10 d'une superficie de 5 033 m² pour un montant de 503 300 DEH EVA payable sur 84 mois à raison de 5 992 DE par mois
- La totalité des parts indivisés de la parcelle n° 11 d'une superficie de 5/115 m² pour un montant de 511/500 DTH/TVA/payable sur 84 mois à raison de 6/089 DT par mois

Au 31/12/2013 Il avance versee par la societe « STEQ » au titre de cette acquisition s'eleve a 396/438 p.i.

2) Crédits contractes

La societe « STEQ » a contracte un credit aupres de la societe « KOKET » qui se detaille comme suit

DATE DE LA CONVENTION	SOCIFIE	MONIANI DU CREDIT	RE MBOURSEMENT	TAUX	CHARGES ANNEL 2013 EN DT
22/04/2013	KOKITI	200 000	0	8%	11 046

C- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « EXPRESS ASCENSEUR»

1) Contrat de location

Par contrat sous seing prive en date du 06/01/2007 la Societe Tunisienne d'Equipement « STLQ » a mis à la disposition de la societé « EXPRESS ASCENSEUR » le premier étage et la mezzanine, ainsi que six places de parking d'un ensemble immobilier sis au 34, rue ALL DARGHOUTH - TUNIS moyennant un loyer annuel de 42 000 DI III payable par trimestre et d'avance. Ce loyer est augmenté de 5% par année de renouvellement à partir de la troisième année. Ce contrat a été resilie à partir du 30 Juin 2013.

Les loyers constates durant l'année 2013 pour ce contrat s'elèvent à 26 164 DI

2) Contrat de location

Par contrat sous seing prive en date du 01/07/2013 la Societe Tunisienne d'Equipement « STLQ » à mis à la disposition de la societe « EXPRI SS ASCENSFUR » 9 bureaux au RDC et deux bureaux au 1^{et} étage du même local moyennant un loyer annuel de 24 000 DT. Ce loyer est augmente de 5% chaque année

Les lovers constates durant l'année 2013 pour ce contrat 's clevent à 12000 DI

D- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE SHAMSY

1) Conventions réalisées

- En vertu de la convention signée en date du 08/05/2012, la societé « STEQ » a accorde a la societé « SHAMSY » un credit de 58 000 pr., pour une periode de six mois renouvelable movennant une remuneration au taux de 8%
- En vertu de la convention signée en date du 11/06/2012, la société « STEQ » a accorde à la société « SHAMSY » un credit de 49 085 D1 pour une periode de six mois renouvelable inovennant une remuneration au taux de 8%
- En vertu de la convention signée en date du 24/06/2012, la société « STEQ » a accorde à la société « SHAMSY » un credit de 61 000 pi pour une periode de six mois renouvelable moyennant une remuneration au taux de 8%
- En vertu de la convention signée en date du 29/09/2012 la société « STEQ » à accorde à la société « SHAMSY » un credit de 80 000 pir pour une periode de six mois renouvelable movennant une remuneration au taux de 8%
- En vertu de la convention signée en date du 26/12/2012 la société « STLQ » à accorde à la sociéte « SHAMSY » un credit de 1 610 000 m, pour une periode d'une année renouvelable movennant une remuneration au taux de 8%

Au 31/12/2012, le montant verse par la societe « STEQ » a atteint 1 819 646 DT La « STEQ » a provisionne une partie de ce montant soit 1 279 539 DT

2) Caution solidaire au profit de « AMEN BANK »

La « STEQ » a consenti deux cautions solidaires au profit de « AMI N BANK » pour le compte de la societe « SHAMSY » en garantie du remboursement des credits de gestion pour une enveloppe de 2 150 000 DT et 650 000 DT

En 2013. La « STEQ » a obtenu une main levec aupres de « AMEN BANK » sur les deux cautions

3) Acquisition du materiel de transport aupres de la sociéte « SHAMSY »

La Societe l'unisienne d'Equipement «STEQ» à procede à l'acquisition du materiel de transport aupres de la societe «SHAMSY» pour une valeur globale de 160 000 DT se détaillant ainsi

tibfili	MONTANT
PARTNI R	20 000
HAT GRANDI PUNTO	20 000
BERTINGO	20 000
BI RI INGO	20 000
BERTINGO	20 000
CAMION	60 000
TOTAL	160 000

Des avances, pour un montant de 35,270 DT, ont ete servies à la societé « SHAMSY » en 2013.

E- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « PALMA »

1) Contrat de location

Par contrat sous seing prive la Societé Lunisienne d'Equipement «STEQ» a mis à la disposition de la societé «PALMA» 9 bureaux amenages et ce pour l'exercice de ses activites administratives, moyennant un loyer annuel de 18 000 DTHT. Ce loyer est augmente de 5% à compter de la troisieme année de location. Ce contrat à été résilie à partir du 30 septembre 2013. Les loyers constates durant l'année 2013 s'elevent à 14 175 DT

F- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « AREM GROUP »

1) Convention réalisée

La societe « AREM GROUPE » et la Societe Tunisienne d'Equipement « STEQ » ont conclu le Ter septembre 2006 une convention d'ingenierie d'assistance de conseil et d'audit

Les honoraires convenus sont fixes à un forfait annuel de 144 000 DT (II), payable mensuellement et d'avance à raison de 12 000 DT. Cette convention est convenue pour une durée de trois ans renouvelable par facite reconduction commençant à courir à partir du les septembre 2006.

Les travaux ne rentrant pas dans le champ d'application de la presente convention, et pouvant être effectues par le prestataire, seront factures au taux journalier de 300 DTH.

Par un avenant en date du 1er fevrier 2010 les honoraires annuels ont ete portes a un montant de 180 000 pt (1) payables mensuellement et d avance à raison de 15 000 pt

Au 31/12/2013 le montant total facture à la « \$11:0 » s eleve à 180 000 p.i.

2) Contrat de location

Par contrat sous seing prive la Societe Tunisienne d'Equipement « STEQ » a mis à la disposition de la societe « AREM GROUPL » deux étages amenages pour utilisation à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 40 000 pt. Ce loyer est augmente de 5% à compter de la troisieme année de location.

Les loyers constates durant l'année 2013 | s'elevent à 42 000 pt

3) Détachement du personnel au profit de la société « ARFM GROUPF »

La Societe l'unisienne d'Equipement« STEQ » a conclu avec la societe « AREM GROUP » une convention de mise la disposition du personnel. Ln 2013 la « STEQ » la facturé à la societe « AREM GROUP » un montant de 357 821 DT Hors Taxes.

G- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « MY CAR »

1) Contrat de location

Par contrat sous seing prive en date du 01/05/2011, la Societe Tunisienne d'Equipement « STLQ » à mis à la disposition de la societe « MY CAR » un local à usage commercial sis au RDC du local sis au 5. Rue 8603 Charguia l'Tunis et un local administratif comportant cinq bureaux avec un hall pour secretariat sis au 1er étage du même local moyennant un loyer annuel de 50 000 di HT. Ce loyer est augmente de 5% chaque année par rapport à 1 année précédente et ce, à partir du 01/05/2012.

Les loyers constates durant l'année 2013, s'élèvent à 54 250 DI

2) Convention de placement

La societe « \$1EQ » a conclu une convention de placement avec la societe « MY CAR » qui se detaille comme suit

SOCIETE	MONTANT DE PLACEMENT	TAUX	PRODUIT 2013	DATE DE PLACEMENT
MY CAR	100 000	8%	1 205	06/11/2013

H- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « FLOWER »

1) Convention de placement

La societe « STFQ » a conclu une convention de placement avec la societes « Et OWER »qui se detaille comme suit

SOCIETE	MONTANT DE PLACEMENT	LACX	PRODUIT 2013	DATE DE PLACEMENT
FLOWER	400 000	8%	4 997	04/11/2013

I- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « CHIC»

1) Convention réalisée

En vertu de la convention signée en date du 17/10/2012 la société « CHIC » à alloue à la société « STEQ » un credit de 350 000 DT moyennant une remuneration au taux de 8%. Ce credit est règle à raison de 150 000 DT en 2012 et de 200 000 DT en 2013.

Au 31/12/2013 les charges financières generees par cette convention (totalisent 10 560 D)

J- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « MERIDIANA »

1) Convention realisee

- En vertu de la convention signée en date du 19/09/2012 la société « MERIDIANA » à alloue à la société « STEQ » un credit de 600 000 DT moyennant une remuneration au taux de 8%
- En vertu de la convention signée en date du 20/09/2012 la société « MIRIDIANA » à alloue à la société « STEQ » un credit de 700 000 DI moyennant une remuneration au taux de 8%

Ce credit est regle a raison de 1/135/380 p) en 2012 et de 164/620 p) en 2013

2) Conventions de placement

La societe « STEQ » a conclu des conventions de placement avec la societe « MERIDIANA » qui se detaille comme suit

SOCIFIE	MONTANT DE PLACEMENT	LAUX	PRODUIT 2013	DATE DE PLACEMENT
	22 000	8%	309	28/10/2013
	20 000	8%	802	01/07/2013
	20 000	8%	311	21/10/2013
MERIDIANA	20 000	8%	447	20:09/2013
	20 000	8%	316	20/10/2013
	15 000	8%	352	15/09/2013
	15 000	8%	256	14/10/2013
	20 000	8%	338	15/10/2013
	15 000	8%	201	31/10/2013
	25 000	8%	532	25/09/2013
	30 000	8%	7	30/12/2013
	-15 000	8%	O	31/12/2013
TOTAL MERIDIANA	207 000	8%	3 871	

K- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « CLIM »

1) Convention réalisée

La société « CLIM » et la Société : l'unisienne d'Equipement « STPQ » ont conclu le ler juin 2012 une convention d'entretien de l'installation de conditionnement d'air.

Les frais d'entretien convenus sont fixes à un forfait annuel de 3 600 DE HE payable semestriellement à raison de 1 800 DE Ces frais sont revisables chaque année de 5% HE

L- OPFRATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « CLAIR & NEI »

1) Contrat de location conclu avec « Clair & Net »

La Societe Tunisienne d'Equipement «STEQ» loue une partie de l'immeuble «sis au 8 rue 8601 ZI Charguia Lau profit de la societe «CLAIR & NET-PARE BRISE» a partir du 14 août 2012, a concurrence de 100 DT par mois avec une majoration annuelle de 5%. Les loyers constates durant l'exercice 2013, s'elevent à 1,680 DT HI

NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

I- ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnes se ventilent ainsi

I 1- Nantissements et Hypothèques

Engagement envers la BIAT

- En couverture des credits de gestion
- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 480 000 p.r.
- * En couverture du credit a moyen-terme (4,5 MDT)
- Hypotheque de 1^{er}rang sur la totalité de la propriete constituée par la parcelle n° 42 sise à la Z I Charguia I. Objet du titre foncier n° 53472 denomme « ARD EI HARROUBA » .
- Hypotheque de 1^{er}rang sur la totalité de la proprieté constituée par la parcelle n° 42 sise à la Z I Charguia I Objet du titre foncier n° 53472 denomme « ARD ELHARROUBA »
- * En couverture du credit a moyen-terme (2,664 MDT)
- Nantissement de cinquante milles (50 000) parts sociales « JNAYNET EL MANAR »
- * En couverture des credits de gestion et des credits à moyen-terme de la sociéte « EXPERT AUTO ».
- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes de credits à moyen-terme contractes par cette dernière pour un montant de 200 000 m;
- -Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes des credits de gestion contractes par cette dernière pour un montant de 2075 000 p.i.

Engagements envers L'AMEN BANK

- En couverture des credits de gestion
- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) et materiel à hauteur de 5 000 000 fil
- * En couverture du credit à moyen-terme (1,9 MDI)
- Hypotheque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété « LEMIMI » (Parcelle n° 693 et n° 694 sise à la Z.1. Charguia l. rue 8601, n° 8)

- * En couverture des credits de gestion de la Societe « SHAMSY »
- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la societé « SHAMSY » dans le cadre des lignes de credits de gestion contractes par cette derniere pour un montant de 2 800 000 DI. En 2013, la societé « STEQ » a obtenu une main levee aupres de « AMENBANA »
- * In converture des credits a moyen-terme de 300 000 D1, 360 000 D1 et 400 000 D1
- -Hypotheque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété dénommée « MAHALTEMIMI » sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m² objet du titre foncier n° 160929 Lunis
- -Hypotheque de la totalite des parts indivises revenant à la societe « STEQ » dans la propriéte constituées par la parcelle n° 694 sise à la Z1 Charguia I rue 8601 n° 8 d'une superficie de 1228 m² à distraire du titre foncier N°57562

Engagements envers « STB BANK » ·

- * En couverture des crédits de gestion
- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 1 600 000 pt

Engagements envers la « B FK »

- * En couverture de credits de gestion
- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et materiel à hauteur de 2 500 000 pi

Engagements envers « BANK ZITOUNA »

- * I'n couverture des credits MOURABHA_
- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 ruc 8603 ZI Charguia) et materiel à hauteur de 3 000 000 pi

Engagements envers « BNA »

- * En couverture des credits de gestions
- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et materiel à hauteur de 1.550 000 pi
- * En couverture de l'aval d'un billet de tresoretje
- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et materiel à hauteur de 2.500.000 p.i.

12- EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS

Au 31 decembre 2013, les effets escomptes non echus s elevent à 8 373 835 DI

13- CESSION DE CREANCES PROFESSIONNELLES NON ECHUES

Au 31 decembre 2013 les créances professionnelles non échues cedees s'élèvent à 1 940 785 p.i.

II- ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus se ventilent ainsi

II 1- Caution

- Caution au profit de la societe « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 10 000 DT relative à l'execution du contrat d'adhesion au système GP ACTYS (Caution établic le 10/01/2005) ;
- Caution au profit de la societe « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 2 000 D1 relative à l'execution du contrat d'adhesion au système GP ACTYS (Caution établie le 11/04/2005)
- Caution au profit de la societe « TOTAL TUNISIE, » pour un montant de 13 000 DT relative à l'execution du contrat d'adhesion au système GP ACTYS (Caution établie le 02/02/2009)
- Caution donne par Mr JAMEL ARLM a hauteur de 1 060 000 Dr et ce, en couverture des credits a moyen terme contractes aupres de « AMI N BANK »
- La caution solidaire de MR JAMEL AREM et ce en couverture des credits de gestion contractes auprès de la BNA pour un montant de 1 550 000 DI et l'aval des billets de tresorerie pour un montant de 2 500 000 DI

II 2- Nantissements

* Nantissement donne par MR JAMEL AREM

- Nantissement de 100 000 actions « STEQ » accorde par MR JAMET, AREM pour le compte de la « STEQ » et ce en contrepartie du nantissement au profit de « AMEN BANK » en garantie d'un CMT pour un montant de 2 000 000 p)
- Nantissement de 80 000 actions « \$11:Q » accorde par MR JAMET AREM pour le compte de la « \$1EQ » et ce en contrepartie du nantissement au profit de la « BIAT» en garantie d'un CMT pour un montant de 1 000 000 DT

* Nantissement donne par la societe « CONSULT INTERNATIONAL «

- Nantissement de 44 000 actions «STEQ» accorde par la societe «CONSULT INTERNATIONAL» pour le compte de la «STEQ» et ce en contrepartie du nantissement au profit de la «BIAT» en garantie d'un CMT pour un montant de I 800 000 (D)
- Nantissement de 8 000 actions «STEQ» accorde par la societe «CONSULT INTERNATIONAL» pour le compte de la «STEQ» et ce en contrepartie du nantissement, au profit de la «BIAT» en garantie d'un CMT pour un montant de 1 000 000 de

* Nantissement donne par la societe « EXPRESS ASCENSEUR »

- Nantissement de 56 000 actions «STEQ» accorde par la societe «EXPRESS ASCENSEUR» pour le compte de la «STEQ» et ce en contrepartie du nantissement au profit de la «BIAT» en garantie d'un CMT pour un montant de 1 800 000 p.i.

Il 3- Hypothèques

* Lin couverture des credits, à moven terme, contractes aupres du « AMI N BANK »

-Hypotheque donnée par la société « FLOWER » de la totalité des parts indivises revenant à la société « FLOWER »—dans la propriété constituée par la parcelle n° 694 sise à la Zone Industrielle Charguia. Rue 8601 n° 8 d'une superficie de 1228 m² à distraire du titre foncier n° 57562 en couverture du credit à moven terme de 400 000 ()).

* En couverture des credits contractes aupres de la « BNA »

-Hypotheque de rang utile sur la totalité de la propriété révenant à MR JAMEL AREM et a MADAMI, LAMIA AREM, objet du titre foncier n° 142243 TUNIS